



# Info-parents

SEPTEMBRE 2024

## PHOTO SCOLAIRE ET CARTE ÉTUDIANTE

La photo scolaire sera prise selon un horaire établi d'ici le 12 septembre. Leur carte étudiante leur sera remise par la suite.

Cette année, le CSSP ne fournira pas de carte d'embarquement pour les élèves transportés par autobus. L'élève devra plutôt avoir dans son agenda son attestation de transport afin de la présenter au besoin afin de confirmer son entrée et sa sortie.

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE PARENTS ET RENCONTRE DE PARENTS POUR LES 2<sup>E</sup> ET 3<sup>E</sup> SECONDAIRE

Dans le cadre de la Loi sur l'instruction publique, le Conseil d'établissement exerce des fonctions et des pouvoirs importants pour l'école. La participation des parents de nos élèves à la vie scolaire est importante pour nous. La date de l'Assemblée générale des parents ainsi que celle pour la première rencontre de parents sera **le 10 septembre prochain**. **Nous débiterons par l'assemblée générale à compter de 18h30**. C'est lors de cette rencontre que nous élirons les parents qui seront présents sur le Conseil d'établissement. **Par la suite (vers 19h15), les parents de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> secondaire pourront rencontrer l'équipe d'enseignants.**

## PORTES OUVERTES

La date à inscrire à l'agenda pour la visite de nos portes ouvertes est **le 1<sup>er</sup> octobre**. Nous ouvrirons nos portes entre **18h30 et 20h00**. Si vous avez des enfants du 3<sup>e</sup> cycle du primaire, venez nous visiter!

## ÉTAT DE COMPTE

L'état de compte (facture scolaire) sera déposé sur le Portail Mozaïk vers la mi-octobre et comprendra les frais scolaires pour l'année ainsi que les frais d'inscriptions pour les équipes sportives ATTACK. **Le paiement devra se faire dès réception.**

Vous pourrez effectuer votre paiement : par argent comptant, par carte de débit / crédit, par chèque à l'ordre du *Centre de services scolaire des Patriotes* ou par paiement Internet.

**IMPORTANT** : pour le paiement Internet, assurez-vous d'utiliser le **# de référence** qui apparaît sur votre état de compte 2024-2025, qui débute par **ES-190-...** afin que le paiement soit fait à la bonne école.

## INSCRIPTIONS 2024-25 - PROGRAMME SPORTIF ATTACK

Pour inscrire votre enfant, vous n'avez qu'à [cliquer ici](#). La date limite d'inscription est le **13 septembre**. Pour les élèves qui désirent faire plus d'un sport, il sera important de compléter un formulaire par sport choisi. Il y aura par la suite un camp d'entraînement pour que les élèves puissent déterminer si iels désirent poursuivre ou non, ainsi qu'une sélection par les entraîneur.e.s pour former les différentes équipes.

Dans le cas où le sport que votre enfant désire faire n'apparaît pas sur la liste, iel peut passer au local des loisirs pour nous en faire la suggestion.

**IMPORTANT** : L'état de compte de l'année précédente (2023-24) doit avoir été payé en entier avant que votre enfant soit admis.e dans l'équipe de son choix.

## ASSURANCE DOMMAGES POUR LES ÉLÈVES

Bien que les écoles mettent tout en œuvre pour prévenir les incidents, certains peuvent survenir tout au long de l'année scolaire : bris, vols, blessures, etc. C'est pourquoi il vous est fortement recommandé de vous doter d'assurances qui couvrent les dommages corporels et aux biens.

## FOURNITURES SCOLAIRES ET ACHAT DES CAHIERS

Si ce n'est pas déjà fait, il est important de vous procurer les cahiers d'exercices et les fournitures qui ont été demandés pour le niveau scolaire de votre enfant. Vous trouverez les listes sur le site web de l'école dans la section : Les incontournables.

Nous vous souhaitons une très belle année scolaire et vous assurons de notre entière collaboration!

Josyanne Charron  
Directrice